

SUJET 6 :La chefferie traditionnelle mérite-t-elle le qualificatif de véritable structure décentralisée ?

Elément d'introduction

La chefferie traditionnelle est-elle une structure décentralisée ? (Elément de la décentralisation). Comparez l'organisation des chefferies traditionnelles avec les structures décentralisées.

I. CERTES, LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DISPOSE DE CERTAINS ELEMENTS PROPRES A LA DECENTRALISATION

A. Une organisation propre aux structures décentralisées

1. L'organe exécutif
2. L'organe délibérant (le conseil des notables)

B. L'existence d'un domaine d'intervention et d'une assise territoriale

1. Le domaine d'intervention de la chefferie traditionnelle
 - a. Les chefs assurent un rôle de courroie de transition entre les autorités administratives et les populations
 - b. Le maintien de l'ordre public
 - c. Empêcher la divagation des animaux domestiques
2. L'assise territoriale de la chefferie traditionnelle (elle est fixée par l'autorité administrative compétente).

II. MAIS ELLE NE CONSTITUE QU'UN ROUAGE ADMINISTRATIF : LE CHEF TRADITIONNEL SIMPLE AUXILIAIRE DE L'ADMINISTRATION

A. Absence de véritable statut politique du chef traditionnel

1. La désignation du chef ne consacre pas des pouvoirs absolus aux notables (l'autorité administrative a le dernier mot).
2. Le chef traditionnel peut être nommé et destitué à tout moment.

B. L'instrumentalisation de la chefferie traditionnelle

1. La chefferie traditionnelle comme élément d'accroissement du prestige des élites politiques
2. La chefferie traditionnelle comme point d'appui pour la réalisation d'une carrière politique
 - a. Conquête des mairies par les chefs ;
 - b. Conquête des mandats parlementaires ;
 - c. Et bientôt les sénatoriaux.